

BILAN DE LA COORDINATION DES ACTIONS
QUARTIER
EMBEILLIE-MAIRIE-PARIS-TREVES

| Circulation – Voirie | |
|---|--|
| Rue Carnot : Sécurisation | <p>4 avril 2012 : Conseil de quartier</p> <p>Les nouveaux dispositifs d'apaisement de la circulation sont présentés aux habitants : séparateur de voirie au milieu des deux voies pour les piétons, ainsi que quatre coussins berlinois (deux ensembles de deux). L'objectif est de faire ralentir la vitesse des automobilistes venant de l'avenue Jeanne d'Arc ou de la rue Eugénie Bergé et qui se dirigent vers la rue Carnot tout en protégeant les piétons. La sécurisation sera améliorée par un passage surélevé avec feux au carrefour Carnot – Parme – Trèves prévu lors de la rénovation de ce quartier.</p> |
| Rue d'Italie | <p>11 avril 2012 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>Des automobilistes se servent de la rue d'Italie comme raccourci afin d'éviter les feux tricolores du boulevard de l'Europe. Après constat sur place en juin dernier, un coussin berlinois supplémentaire a été installé quelques mètres avant l'entrée de garage (coût de 1 350 €). Ce secteur sera revu dans le cadre de la rénovation urbaine du Cœur de Ville.</p> <p>10 février 2012 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>Problème de nids de poule entre la station service et l'agence Batigère : une fiche navette a été établie afin de les reboucher.</p> |
| Ecole Brossolette | <p>23 janvier 2012 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>Des voitures se garent sur les voies de bus pour aller chercher leurs enfants à l'école. La municipalité a rencontré la directrice de l'école qui a proposé l'installation d'une borne télécommandée qui serait ouverte aux heures d'entrée et de sortie des écoliers, ce qui a été réalisé (coût de 15 000 €).</p> <p>4 avril 2012 : Conseil de quartier</p> <p>Des parents d'élèves avaient tendance à emprunter le raccourci pour se rendre avenue Général Frère vers la rue de Lisbonne en passant par la voie qui traverse l'enceinte de l'école au niveau du stade. Cette borne télécommandée avec badge permettra un accès seulement aux enseignants et aux services concernés.</p> |
| Allée de Champagne | <p>23 janvier 2012 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>Les buissons de l'entrée de la salle des fêtes ont été entièrement nettoyés (boissons, mégots).</p> |
| Stationnement | |
| Rue de Turin | <p>28 juin 2012 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>Des habitants constatent de nombreux stationnements anarchiques devant le bâtiment <i>Les Autruches</i>. Des plots vont être prochainement installés le long du bâtiment afin d'éviter que les voitures se garent sur le trottoir.</p> |
| Rue de Venise | <p>11 avril 2012 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>Des potelets ont été installés dans le virage de l'ancienne trésorerie afin d'éviter les problèmes de stationnement gênant et de visibilité.</p> |
| Allée de l'Arno | <p>7 mars 2011 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>Des sigles « stationnement interdit » ont été peints au sol afin d'éviter le stationnement gênant devant le bâtiment <i>Les Aigrettes</i>.</p> |
| Rue du Portugal | <p>8 février 2012 : Atelier « Environnement cadre de vie »</p> <p>De nombreux habitants constatent que des véhicules stationnent devant le bâtiment <i>Les Cygnes</i> malgré les plots installés.</p> |
| Stationnement des personnes handicapées | <p>8 février 2012 : Atelier « Environnement cadre de vie »</p> <p>Des habitants signalent que certains parkings ne possèdent pas assez de places handicapées. Cela a été signalé au service handicap qui est en train d'étudier les demandes bâtiment par bâtiment pour un réajustement total des places handicapées.</p> |

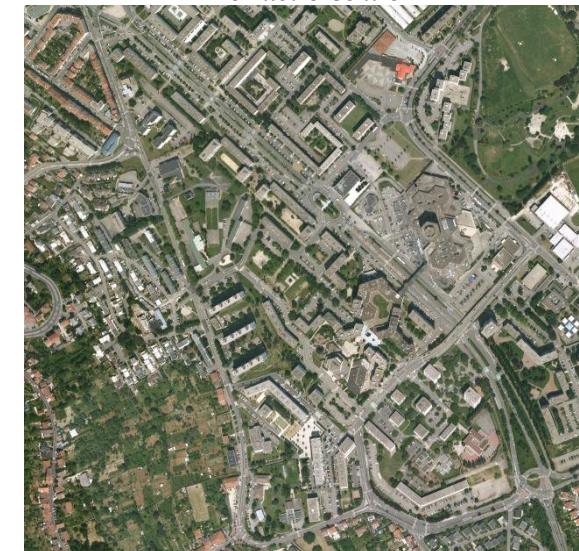
| Prévention – Sécurité | |
|--|---|
| Mariages | <p>4 octobre 2011 : Conseil de quartier</p> <p>Suite à des débordements pendant les mariages du samedi, la mairie a élaboré une charte de conduite que chaque futur(e) marié(e) doit signer. Ce document rappelle les civilités, règles et protocoles afin que la cérémonie et le cortège concilient la convivialité du mariage avec le respect des lieux, les règles de sécurité et de tranquillité publique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Hôtel de Ville.</p> |
| Insécurité | <p>8 février 2012 : Atelier « Environnement cadre de vie »</p> <p>Des habitants constatent un climat d'insécurité dans les immeubles, les riverains souhaiteraient que des rondes soient effectuées la nuit. Trois correspondants de nuit, présents dans le quartier de 21h à 2h du matin font le relais avec la police. Ils sont sur le terrain les soirs du mardi, vendredi, samedi et dimanche. Téléphone : 06.16.64.20.91</p> |
| Nuisances sonores | <p>4 avril 2012 : Conseil de quartier</p> <p>Les habitants se plaignent de la vitesse excessive des quads et des motos, la journée et la nuit, occasionnant des nuisances sonores importantes. Le maire est intervenu auprès de la police nationale pour l'intervention régulière d'une de leurs brigades motorisées spécialisées afin de faire des mesures de bruits et les poursuivre pénalement.</p> |
| Environnement – Urbanisme | |
| Jeux pour enfants : rénovation | <p>14 septembre 2011 : Atelier « Aire de jeux »</p> <p>Dans le cadre de la gestion globale de toutes les aires de jeux municipales, l'aire de jeux Embellie (entre les rues de Turin et de Parme) n'étant plus aux normes, celle-ci a été rénovée entièrement. L'atelier « aire de jeux » s'est réuni trois fois afin d'étudier ensemble la rénovation de cette aire de jeux et recenser les besoins et les attentes des mamans et assistantes maternelles qui fréquentent ce lieu avec leurs enfants. Cette nouvelle aire de jeux a été officiellement inaugurée le 28 juin 2012 (coût de la rénovation: 40 000 euros). Des arbres y seront également plantés à l'automne prochain.</p> <p>Toujours en concertation avec les membres de l'atelier, la grande aire de jeux du parc Pouille a été également entièrement rénovée. Elle est fonctionnelle depuis le début de l'été 2012.</p> <p>16 juillet 2012 : Coordination des actions de la ville*</p> <p>La clôture de sécurité autour de l'aire de jeux Embellie a disparu début juillet : cela a été signalé au service des espaces verts. Sa réparation va engendrer des frais supplémentaires.</p> |
| Secteur Trèves Fribourg : rénovation du quartier | <p>4 avril 2012: Conseil de quartier</p> <p>L'avancement du projet de construction Batigère, sur le terrain de l'ancien bâtiment <i>Les Perruches</i> est présenté aux habitants. Trois nouveaux petits bâtiments de 3 étages sont prévus pour un total de 29 logements. Ils seront ainsi construits à côté de l'immeuble <i>Les Paons</i> sur l'esplanade actuellement vide (à l'angle du Boulevard de l'Europe et de l'avenue Jeanne d'Arc). Les bâtiments T3, T4 et T5 seront traversants. De plus, 19 places de parkings seront créées et réparties dans deux parkings fermés.</p> |
| Projet de résidentialisation | <p>Les études techniques se sont déroulées en début d'année 2012. Pour l'instant, la consultation des entreprises et appels d'offres sont en cours. Les travaux débiteront au premier semestre 2013 et dureront 18 mois. Ils commenceront autour du nouvel immeuble anciennement Les Perruches, pour se terminer du côté Carnot / Boulevard de l'Europe. Le réaménagement de l'esplanade des écoles maternelle et primaire Jeanne d'Arc est prévu pendant l'été 2013.</p> <p>La résidentialisation consiste à matérialiser les espaces extérieurs grâce à une surface fermée mise à disposition des résidents autour de leur immeuble. Cette action démarrera début 2013 par les bâtiments suivants : <i>Les Paons</i>, <i>Les Paradisiens</i>, et <i>Les Pivers</i>. Le principal objectif est d'améliorer et sécuriser les espaces extérieurs des immeubles.</p> |

*) Les réunions de coordination des actions de la ville ont été mises en place en janvier 2009 pour relayer au mieux les demandes des habitants (questions posées en conseil de quartier, comité de pilotage, atelier ou adressées directement au cabinet du Maire). Y participent: les élus, les responsables de services municipaux ainsi que le référent de territoire de la CUGN. Ces réunions sont internes à la mairie et ne sont donc pas ouvertes au public.

| | |
|---|---|
| Escaliers d'accès rue de Venise | 5 juillet 2012 : Coordination des actions de la ville* |
| | A la demande des habitants, une rampe supplémentaire a été demandée pour l'escalier de droite menant au local de l'association Croq'Espace : en effet, tous les escaliers qui mènent de la rue de Parme à la rue de Venise comportent au moins une rampe, excepté celui-ci. |
| Place de Paris | Afin de sécuriser les marches de la place de Paris, celles-ci ont été refaites entièrement pendant le mois d'août 2012. |
| | 5 décembre 2011 et 4 avril 2012: Coordination des actions de la ville* et Conseil de quartier |
| Dénominations des deux allées de Fribourg | Deux portions de rues portent le même nom. En effet, il existe deux allées de Fribourg : une allée qui va vers l'école Jeanne d'Arc, et une autre qui longe la rue Carnot et l'avenue Jeanne d'Arc. Or ces deux allées ne se rejoignent pas. Une autre dénomination sera attribuée à une des deux allées une fois que les travaux ANRU seront terminés. |
| | 4 avril 2012 : Conseil de quartier |
| MJC Centre social Nomade | Rénovation de l'espace Jean Rostand en centre social Nomade. Les travaux ont débuté cet été, et se termineront début 2013. |

BULLETIN DE LIAISON DU QUARTIER

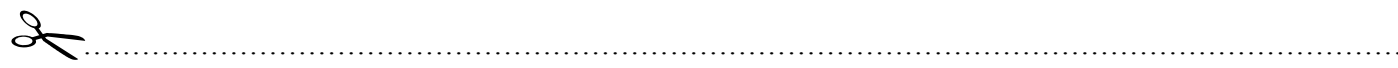
Embellie-Mairie-Paris-Trèves
Territoire Centre



Vous souhaitez rejoindre le comité de pilotage de votre quartier et vous inscrire dans un atelier ?

Pour cela, merci de compléter ce coupon-réponse et de nous le retourner à cette adresse, ou par mail :
Hôtel de ville – Service Démocratie Participative – 7 rue de Parme – BP 110 – 54503 Vandœuvre-lès-Nancy
cedex

Pour tout renseignement complémentaire : Coordonnées téléphoniques : 03 83 51 80 95 ou 03 83 51 80 48
Mails : sophie.hubert@vandoeuvre.fr ou anne.arnold@vandoeuvre.fr



| | |
|---|------------|
| Quartier Embellie-Mairie-Paris-Trèves | |
| Je soussigné(e) (NOM – Prénom)..... | |
| Souhaite m'inscrire : - au Comité de Pilotage | Oui Non |
| - à l'atelier Environnement Cadre de Vie | Oui Non |
| Adresse..... | |
| Téléphone.....Mail..... | |

Vos suggestions :

.....

Nous nous étions engagés à vous tenir informés de l'ensemble des actions entreprises depuis le début de notre mandat, dans le cadre de la démocratie participative. C'est pourquoi vous recevez aujourd'hui ce deuxième bulletin de liaison.

Le Conseil de quartier Embellie-Mairie-Paris-Trèves et son comité de pilotage ont été consultés une dizaine de fois depuis leurs créations en 2009. Chaque année, ce conseil de quartier se réunit pour faire le point sur les avancées des réunions de travail et approuver les projets. Au cours de ces réunions, les habitants ont souhaité mettre la priorité sur l'apaisement de la circulation dans les rues en particulier autour de l'Hôtel de Ville et le long du boulevard de l'Europe, le stationnement dans le quartier, l'environnement et leur cadre de vie.

L'aire de jeux de la place de l'Embellie vient d'être inaugurée avec les nounous et les parents ayant participé à sa conception.

Les travaux d'aménagement prévus sur le secteur Fribourg et Trèves ont débuté cette année, et finiront à la fin de l'année 2013. Ces travaux sont découpés en plusieurs phases afin d'éviter plusieurs chantiers en simultanée et limiter au maximum la gêne occasionnée. La rénovation complète du bâtiment des Hérons est prévue pour 2014.

Le dossier d'aménagement du cœur de Ville autour du centre des Nations progresse. Un grand pas sera la signature prochaine d'un accord de vente des parkings à la SOLOREM.

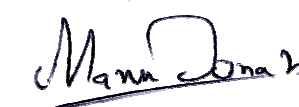
En outre, tous les quinze jours, les élus et les techniciens concernés se coordonnent pour faire le point sur l'avancement des divers projets. Ces réunions de coordination des actions de la ville ne sont pas publiques, mais reprennent vos demandes. Voici, dans ce bulletin de liaison, le suivi apporté minutieusement à toutes vos questions.

Stéphane HABLLOT



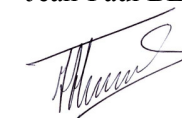
Maire
Conseiller Général de
Meurthe et Moselle

Manu DONATI



Adjoint au Maire
Délégué à la Démocratie
Participative

Jean-Paul BERNARD



Adjoint au Maire
Délégué à la Vie des quartiers
Référént du territoire Centre